

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 7 juillet 2023 en visioconférence

Nombre de membres connectés :	19
Nombre de membres représentés :	3
Total nombre de membres présents et représentés :	22
Nombre de voix exprimées :	22

Liste des membres présents

Collège des collectivités territoriales	
Structure	Représentée par
Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	Mathieu Labrousse
Assemblée des départements de France	François Bock

Collège des associations	
Nom de l'association	Représenté par
Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique	Benoît Biteau
France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine	Sylvie Chatelus
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Françoise Sire

Collège des adhérents individuels	
Prénom	Nom
Marie	Bonnet
Jean-Michel	Clément
David	Genou
Denise	Fourcq
Catherine	Galland
Barbara	Grzybowska-Denys
Anne	Hildebrand
Maryse	Lavie-Cambot
Claude	Massoulier
Jean-Pierre	Nathié
Françoise	Porcher
Annie-Claude	Raynaud
Audrey	Salles
Philippe	Sauvage

Sont représentés :

Collège des adhérents individuels :

- Irène Carasco : pouvoir à Philippe Sauvage
- Fabrice Grèze : pouvoir à Maryse Lavie-Cambot
- Serge Morin : pouvoir à Philippe Sauvage

Invités : Pierre Séliquer (directeur), Mikaël Paillet (responsable service informatique), Sandrine Fouetillou (responsable communication), Rémy Lebrun (administrateur système)

Ordre du jour

• Accueil et présentation de l'ordre du jour	2
• Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022 (Vote)	2
• Rapport moral (Vote).....	2
• Rapport d'activités 2022 (Vote).....	4
• Rapport financier 2022 (Vote).....	5
• Budget prévisionnel 2023 (Vote).....	7
Annexe : rapport financier	9

- **Accueil et présentation de l'ordre du jour**
Présentation Philippe Sauvage, Président

Philippe Sauvage accueille tous les administrateurs connectés. Il précise que cette Assemblée Générale fait suite à celle du 1^{er} juillet (Assemblée Générale sans quorum).

Les documents disponibles en téléchargement au lien <https://ag.cen-na.org/> sont :

- Rapport moral (AG du 15 octobre 2022)
- PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022
- Rapport d'activités 2022
- États financiers 2022
- Présentation du Rapport financier 2022
- Budget prévisionnel 2023

- **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022 (Vote)**

Mise aux voix du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022.

Nombre de voix exprimées	20
Pour	18
Contre	1
Ne se prononce pas	1

Remarques, décisions

L'Assemblée générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2022.

- **Rapport moral (Vote)**
Présentation Philippe Sauvage, Président

Le rapport moral dans son intégralité est disponible [ici](#).

Extraits : Après trois ans d'existence, il est important d'avoir un regard en arrière sur ce que nous avons réalisé, ce qui nous permettra d'anticiper, sur ce qui nous reste à faire.

L'action des équipes a été remarquable, Pierre Séliquer, notre directeur nous présentera le rapport d'activités tout à l'heure et je tiens à remercier par avance l'action des équipes qui, au sein des antennes, réalisent le travail au quotidien de préservation des espaces naturels. Je n'oublie pas non plus le soutien apporté par les services support qui a permis de parvenir à ces résultats de terrain même s'il y a eu et s'il reste encore des difficultés à régler. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point

Pour mémoire pour nos adhérents individuels, la fusion des trois associations a eu lieu en 2020. C'est ainsi que le Cen Aquitaine, le Cen Limousin et le Cren Poitou-Charentes ont décidé de poursuivre ensemble le travail réalisé depuis plus de 20 ans pour certains sous une seule et unique association : le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Un socle commun existait déjà grâce à l'action de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui fixe les grands traits de l'action des Conservatoires. Préserver les milieux naturels sur la base de partenariats locaux et avec une base solide d'adhérents.

Donc 2020 a été l'année de la fusion de ces trois associations adhérentes à une même fédération, un même objectif mais des approches différentes.

Le Cren Poitou-Charentes avec une approche institutionnelle plus marquée, Le Cen limousin avec une base d'adhérents forte et le Cen Aquitaine avec une approche militante plus poussée qu'ailleurs. Mais tous les trois avec une approche pragmatique et opérationnelle dans les dossiers.

Le conseil d'administration du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine reflète d'ailleurs ces trois tendances avec ces trois collèges qui travaillent ensemble depuis maintenant trois ans.

La fusion a été probablement insuffisamment anticipée et de manière très logique nous sommes confrontés à des difficultés internes qu'il convient de ne pas nier.

- Les risques psychosociaux du personnel.

Une étude menée par la fédération des Conservatoires a donné au niveau national des résultats inquiétants en 2022, confirmés par des résultats tout aussi alarmants en 2023, avec quand même quelques signes d'amélioration.

Il est probable que des situations de mal-être devaient déjà être présentes avant la fusion dans les équipes, renforcées par la radicalisation des discours et par l'effondrement de la biodiversité.

Dans ce débat, l'implication forte du personnel de notre structure peut aussi être un danger en matière de RPS car il peut être responsabilisé au-delà de ces capacités à intervenir.

Le contexte Covid n'a certainement pas favorisé la situation mais comme dans tous les cas de risques psychosociaux, c'est l'organisation mal anticipée qui conduit inéluctablement au constat que nous avons fait. Mais il faudrait aussi ajouter la taille de la région, les multiples contraintes administratives et financières ou d'autres facteurs communs à d'autres Conservatoires.

- Face à ce problème, comment avons-nous réagi ?

Dans un premier temps avec la mise en place du comité Ressources Humaines. Dès la première année et avant même de connaître les résultats de l'enquête nationale sur les RPS, ce comité a permis d'avancer sur des points importants comme les ruptures conventionnelles, les frais kilométriques entre autres. Lors des résultats de l'enquête RPS, bien évidemment ce sujet est venu au coeur des débats.

- Le dispositif local d'accompagnement.

Je remercie Annie-Claude Raynaud, Gérard Magnaval et Nyls de Pracontal de m'avoir accompagné dans cette démarche. Et le soutien apporté par France Active, le DLA a permis de travailler avec les administrateurs sur les causes du mal-être des équipes. Dans les discussions, il est rapidement apparu la nécessité de travailler sur les services qui ont été reconstitués sur la base des trois anciens CENs.

La direction et les services de soutien à l'action des antennes sont rapidement apparus comme point clé sur lesquels il fallait intervenir impérativement.

Sur ce point, j'ai demandé à Maryse Lavie-Cambot et à Fabrice Grèze d'avoir un regard sur le comité de direction. Le résultat de leur constat sera discuté en séance de Conseil d'administration. Et les mesures en conséquences seront prises.

Il est apparu aussi la nécessité de travailler avec les responsables d'antenne car ils sont à la charnière entre la direction et les équipes et sont très sollicités.

Mais pour aller au-delà de cette première approche, nous allons entamer une série d'études par des cabinets extérieurs. La première concerne la direction, et l'autre concerne l'organisation générale dans laquelle le cas des responsables d'antenne sera examiné. Bien évidemment au-delà du constat, ce sont les propositions d'intervention qui nous intéressent. Les cahiers des charges inhérents à la direction et à l'organisation générale sont en cours et seront publiés en fin d'été.

Par ailleurs, le DLA a mis en évidence la nécessité de mieux répartir la charge de travail au sein du Bureau et du Conseil d'administration et de travailler sur le projet associatif. Là encore, le cahier des charges est en cours de préparation. Mais sur ce point, il m'apparaît important de souligner combien nos différences peuvent être une force comme on peut le voir dans d'autres dossiers.

Enfin, je ne peux pas conclure sur les RPS sans dire que ce travail sera de longue haleine. Je remercie encore une fois le personnel de leur patience et de la qualité de leur travail. (...).

Le rapport moral du Président est mis aux voix.

Nombre de voix exprimées	21
Pour	20
Contre	1
Abstention	0

Remarques, décisions

L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président.

- **Rapport d'activités 2022 (Vote)**
Présentation Pierre Séliquer, directeur

Pierre Séliquer présente le rapport d'activités : il va donner les chiffres clés qui illustrent le travail des équipes en 2022. Il rappelle les 5 axes de la charte des Conservatoires : Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser et Accompagner.

CONNAÎTRE

Sortie de l'Atlas des papillons de Nouvelle-Aquitaine : le CEN et ses partenaires ont poursuivi le travail d'inventaire et de cartographie des papillons de jour d'Aquitaine. Ce travail collectif a permis de collecter près de 400 000 données sur la période 2000-2019, mobilisant 1 328 observateurs et 81 structures.

36 documents de gestion (Notices ou Plans de gestion) ont été rédigés par les équipes, ce qui représente environ 1 150 000 € soit 10 % du budget total du CEN.

156 sites ont fait l'objet de suivis scientifiques, pour certains sous-traités avec les Associations pour la Protection de la Nature et de l'Environnement partenaires et d'autres réalisés en interne.

Plus de 90 000 nouvelles données naturalistes ont été intégrées à la base de données Kollekt en 2022 (60 000 en 2021).

La poursuite du travail d'amélioration des connaissances des araignées de Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivi avec l'élaboration d'une liste d'espèces déterminantes.

Rédaction du plan de gestion multisites CEN Chiroptères à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Et poursuite du travail de partenariat et de complémentarité avec FNE Nouvelle-Aquitaine (plusieurs réunions en 2022).

PROTÉGER

En 2022, la maîtrise foncière est de 7 165 ha.

Elle s'organise ainsi : 6 224 ha en propriété et 941 ha en baux emphytéotiques.

De plus, 566 ha sont en location (baux civils), 102 ha en ORE (Obligations réelles environnementales) et 12 031 ha en conventions de gestion.

Ainsi ce sont 19 873 ha qui sont maîtrisés et gérés par le CEN. Auxquelles s'ajoutent environ 40 000 ha d'espaces naturels en assistance technique.

En 2022, le Conservatoire comptabilise 985 ha de plus maîtrisés dont, entre autres, 818 ha en pleine propriété et 66 ha en ORE.

La répartition par département est celle-ci :

Charente : 864 ha, Charente-Maritime : 5 207 ha, Corrèze : 2 390 ha, Creuse : 1 442 ha, Dordogne : 455 ha, Gironde : 680 ha, Landes : 363 ha, Lot-et-Garonne : 465 ha, Pyrénées-Atlantiques : 1 697 ha, Deux-Sèvres : 1 862 ha, Vienne : 2 838 ha et Haute-Vienne : 1 624 ha.

GÉRER

140 sites maîtrisés par le CEN ont fait l'objet de travaux de restauration et d'entretien en 2022 contre 150 en 2020 et 170 en 2021. 85% de ces travaux sont réalisés en sous-traitance par des entreprises spécialisées.

Les réflexions pour élargir le périmètre d'intervention de l'équipe technique Travaux basée en Limousin se poursuivent.

10 000 ha sont pâturés sur les sites gérés par le CEN. Le Conservatoire travaille en partenariat avec plus de 350 exploitants agricoles.

Une réflexion est engagée pour développer l'outil Pictagraine à l'échelle régionale.

Cet axe représente près de 1 500 000 € soit 13 % du budget total du CEN.

VALORISER

27 chantiers bénévoles ont été organisés.

Plus de 240 animations se sont déroulées sur les sites du CEN accueillant près de 2 000 personnes.

Plus de 150 articles sont parus dans la presse.

Le service communication (composé de 3 personnes) est, en 2022, stabilisé dans son mode de fonctionnement.

Les premières réunions de préparation du Congrès national des Conservatoires (La Rochelle du 29 novembre au 2 décembre 2023) ont commencé en 2022.

Cet axe représente 600 000 € soit 5 % du budget total.

ACCOMPAGNER

Le CEN Nouvelle-Aquitaine porte des actions sur 22 Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) situés sur le bassin versant Loire-Bretagne.

Il coordonne 2 Cellules d'assistance techniques zones humides (380 adhérents, 2500 ha).

Il anime et gère 41 sites Natura 2000.

Le Conservatoire est en charge de l'animation des déclinaisons régionales des Plans d'actions Libellules et Papillons de jour.

Il poursuit aussi le développement de la mission Paysage à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

Le Conservatoire est gestionnaire de 6 Réserves naturelles régionales (RNR) et 1 nationale (RNN). Il intervient en appui à la création de 3 nouvelles RNR et deux RNN.

Il accompagne les porteurs de projets publics ou privés sur la séquence ERC (Éviter, réduire et compenser), plus de 100 dossiers sont en cours.

Toutes ces actions représentent un budget de plus de 4 400 000 € soit plus de 35% du budget du CEN Nouvelle-Aquitaine.

VIE DE L'ASSOCIATION

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine compte 551 adhérents et 14 Conservateurs bénévoles.

59 Conseillers scientifiques composent le Conseil Scientifique et Technique du CEN Nouvelle-Aquitaine.

Le conseil d'administration est composé de 24 administrateurs (3 collèges).

Ainsi en 2022, ce sont 12 réunions (2 Assemblées Générales, 7 Bureau, 3 conseils d'administration) qui se sont déroulées en présentiel et/ou en visioconférence auxquelles s'ajoutent 13 consultations par mail des membres du Bureau et 1 consultation par mail des membres du Conseil d'administration.

11 réunions des Conseils Scientifiques et Techniques Territoriaux ont été organisées (2 en ex Poitou-Charentes, 5 en ex Aquitaine et 4 en Limousin).

Pierre Séliquer remercie les équipes salariées (125 salariés) pour leur investissement sans faille malgré le changement d'échelle de la structure. Il remercie le CSE pour la qualité du dialogue social avec l'employeur malgré les difficultés rencontrées. Il remercie les administrateurs qui s'impliquent au CEN Nouvelle-Aquitaine en dépit parfois de fortes tensions constatées lors des réunions.

Le rapport d'activités 2022 est mis aux voix

Nombre de voix exprimées	21
Pour	20
Contre	1
Abstention	0

Remarques, décisions

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activités 2022 du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

- **Rapport financier 2022 (Vote)**

Présentation Annie-Claude Raynaud, trésorière

Annie-Claude Raynaud présente le rapport financier 2022 avec, dans un 1er temps, le bilan (patrimoine de la structure évalué au dernier jour de l'exercice) et ensuite le compte de résultats (Activités du CEN Nouvelle-Aquitaine pendant l'exercice : dépenses et recettes).

Le bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 33 183 550,79 € (+ 11,47 % / 2021).

Le patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine est constitué de l'actif immobilisé (immobilisations incorporelles, incorporelles et financières) qui est de 14 521 069,65 € dont 13 700 653,61 € de terrains.

L'actif circulant s'élève à 18 662 481,14 € (créances clients, créances financeurs, disponibilités, charges constatées d'avance).

Le passif (les moyens du Conservatoire pour financer ses actifs) est de 33 183 550,79 €. Il est constitué des fonds propres, des fonds dédiés, des provisions, des dettes et des produits constatés d'avance.

Le compte de résultat tient compte des produits et des charges qui se divisent en trois volets d'activités : exploitation, financier et exceptionnel.

Le produit d'exploitation est de 13 575 802,98 €.

Dans les produits d'exploitation, on retrouve les prestations en augmentation de 18% (3 555 643,70 €) dont les mesures compensatoires (1 426 098,73 €).

Les subventions d'exploitation sont en hausse de 36% (9 638 029,16 €).

Les reprises de provisions et transfert de charges sont en hausse de 55% (307 193,47 €).

Les adhésions et dons sont en augmentation de 339% (dons de 28 617,04 €).

Les charges d'exploitation sont de 11 903 363,64 €.

Dans ces charges on trouve les achats de marchandises (9 612,47 €), les achats d'exploitation (en hausse de 30%, 5 545 650,49 €), les impôts et taxes (485 548,99 €), les salaires (4 072 518,74 €), les charges sociales (1 547 873,77 €), les amortissements (205 261,50 €) et les autres charges (36 045,31 €). Les achats d'exploitation comprennent l'électricité, l'essence ce qui explique leur augmentation.

Le résultat d'exploitation est donc de 1 672 439,34 €.

Les produits financiers sont de 9 281,63 € et les charges financières (Daily, découvert, emprunt) de 37 576,18 €. Le résultat est de – 28 294,55 €.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 32 044,12 € et les charges exceptionnelles à 20 375,15 €.

Le résultat exceptionnel est de 11 668,97 €.

Les impôts sur les bénéfices 2022 sont de 229 554 €. Le résultat de l'exercice 2022 après impôts est de 1 426 259,76 € à affecter par l'Assemblée Générale.

Ce résultat s'explique, entre autres, par l'harmonisation des pratiques et une meilleure prise en compte des subventions sur les différents sites administratifs.

On retrouve les partenaires financiers du CEN Nouvelle-Aquitaine comme la Région (38%) partenaire principal, l'Union européenne (11%), les Agences de l'Eau, (17%), les Départements (10%) et l'État (11%).

M. Julien Carreau (commissaire aux comptes) n'est pas présent mais il certifie les comptes :

- Sincérité et régularité des comptes présentés ;
- Conventions réglementées : carence de contrat entre l'association et les membres de l'association ;
- Absences de problème structurels.

Pierre Séliquer rappelle que contact est pris avec la banque des territoires dans l'objectif de signer un accord (convention tripartite avec le Ministère), ce qui permettrait de sanctuariser une somme qui serait dédiée au paiement des prestataires.

Le rapport financier 2022 du CEN Nouvelle-Aquitaine est mis aux voix.

Nombre de voix exprimées	21
Pour	20
Contre	0
Abstention	1

Remarques, décisions

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un excédent de 1 426 259,76 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Annie-Claude Raynaud, trésorière, propose l'affectation du résultat de 1 426 259,76 € en report à nouveau du bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine.

L'affectation du résultat du CEN NA 2022 est mise aux voix.

Nombre de voix exprimées	22
Pour	21
Contre	0
Abstention	1

Remarques, décisions

Affectation du résultat 2022 :

L'Assemblée décide d'affecter le résultat 2022 qui s'élève 1 426 259,76 euros en report à nouveau du bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine.

- **Budget prévisionnel 2023 (Vote)**

Présentation Pierre Séliquer, directeur

Le budget prévisionnel 2023 est présenté aux administrateurs. Il est de 14 173 000 €.

Comme en 2022, le budget du CEN est construit autour de 3 axes : la dotation annuelle de fonctionnement, le programme d'actions avec le volet connaissance, protection, gestion et valorisation s'appuyant sur le réseau de sites du conservatoire (Maîtrise d'ouvrage CEN sur des parcelles maîtrisées par le CEN en propriété, en bail civil ou emphytéotique ou en convention de gestion) et le volet animation territoriales et accompagnement des politiques publiques.

Le budget de fonctionnement structurel 2023 est de 1 607 600 €, avec une augmentation de la participation de l'État à 107 000 € au lieu de 70 000€ les années précédentes.

La structuration est identique aux années précédentes : 70% de la dotation est composée de frais de personnels, majoritairement sur des postes supports non financés sur projet (direction, services administratifs et financiers, Ressources humaines...). 30% sont composés d'autres frais, certains non finançables sur projets (impôts fonciers, taxes diverses, banques, achat fournitures...).

Le programme d'actions 2023 du volet connaissance, protection, gestion et valorisation s'appuyant sur le réseau de sites du Conservatoire est de 6 268 100 € soit 43% du budget du CEN Nouvelle-Aquitaine (37,5% en 2022).

Il se répartit ainsi : rédaction et mise en œuvre de notices et plans de gestion : 2 035 500 €, maîtrise foncière d'espaces naturels remarquables : 1 416 000 €, travaux de gestion et suivis scientifiques des sites (160 sites environ) : 2 149 600 € et valorisation (documents de communication...) : 667 000 €.

Le programme d'actions 2023 du volet animation territoriale et accompagnement des politiques publiques, est de 5 606 402 €.

Le Conservatoire intervient sur 23 Contrats territoriaux milieux aquatiques situés en Limousin et en Poitou-Charentes (1 805 500 €).

Le budget pour l'animation des 2 Cellules d'assistance technique zones humides (CATZH) est de 273 000 € (budget stabilisé).

Le budget pour l'animation de la Cellule d'assistance technique Pelouses sèches (64) est de 36 800 €.

Le Conservatoire est aussi sollicité pour intervenir en assistance thématique aux structures publiques et privées (Conseils départementaux, intercommunalités, RTE, carriers...), le budget est de 1 233 600 € (1 131 000 € en 2022).

Le CEN Nouvelle-Aquitaine est animateur et gestionnaire de sites Natura 2000, le budget prévisionnel de cette action est de 415 000 €.

Le budget pour la gestion des réserves naturelles régionales et nationales est de 670 400 €.

Pour le volet amélioration des connaissances (Plans d'action Espèces, Actions Mulette...), le budget est de 538 000 € après rectification.

Le Conservatoire est très présent sur la démarche d'accompagnement de la séquence Éviter Réduire Compenser (plus de 110 dossiers), pour un budget à hauteur de 1 325 000 €.

Les charges de personnel représentent 50% du volet dépenses (7 086 000 €), les autres services extérieurs (rémunérations intermédiaires, frais de mission, services bancaires, frais d'honoraires...) 31% (4 394 000 €), les achats (matériel, fournitures...) 7% (992 000 €), les services extérieurs (locations, réparation, entretien,

assurances...) 6% (850 000 €) et les impôts et taxes 3% (425 000€) tout comme les autres charges de gestion courante, charges financières, dotation aux amortissement (426 000€).

Le budget prévisionnel 2023 est mis aux voix.

Nombre de voix exprimées	22
Pour	21
Contre	0
Ne se prononce pas	1

Remarques, décisions

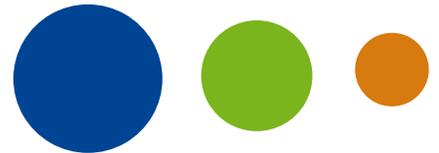
L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2023.

Projet

Un outil au service de la
biodiversité, des paysages et de
l'économie des territoires



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine





**Assemblée générale ordinaire
1^{er} juillet 2023**

Angoulême (16) + visioconférence

RAPPORT FINANCIER 2022





Rapport financier en assemblée générale

Patrimoine de la structure évalué au dernier jour de l'exercice

→ Bilan

Activités du CEN NA pendant l'exercice

→ Compte de résultat (recettes et dépenses)

L'exercice financier 2022 s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022





Bilan au 31 décembre 2022

Ensemble du patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine

Valeur au 31 décembre 2022 : 33 183 550,79 €

(+ 11,47 % / 2021)



Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF : de quoi est constitué le patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine

ACTIF	2022	Variation par rapport à 2021
Immobilisations incorporelles	30 360,10 €	- 37 %
Immobilisations corporelles	14 437 189,13 € dont terrains 13 700 653,61 €	+ 25 %
Immobilisations financières	53 520,42 €	+ 12 %
Actif immobilisé	14 521 069,65 €	+23 %
Créances clients	1 245 565,54 €	+ 28 %
Créances financeurs	15 720 427,65 €	+ 15 %
Disponibilités	1 658 746,75 €	- 50 %
Charges constatées d'avance	37 741,20 €	- 26 %
Actif circulant	18 662 481,14 €	+ 4 %
TOTAL ACTIF	33 183 550,79 €	+ 11,47 %



Bilan au 31 décembre 2022

PASSIF : Comment a été acquis le patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine

PASSIF	2022	Variation par rapport à 2021
Fonds propres	17 858 988,87 € dont résultat 2022 : 1 426 259,76 € subventions d'investissement : 12 729 767,95 €	+ 27 %
Fonds dédiés	66 943,94 €	inchangés
Provisions	295 015,30 €	- 45 %
Dettes	10 415 137,94 € dont dettes fournisseurs : 2 276 086,89 € dettes fiscales et sociales : 5 632 895,33 €	+141 % - 14 %
Produits constatés d'avance	4 547 464,74 €	- 5 %
TOTAL PASSIF	33 183 550,79 €	





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Trois volets d'activités en recettes et dépenses :

- Exploitation
- Financier
- Exceptionnel





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Volet Exploitation

Produits d'exploitation :

Dont prestations : 3 555 643,70 € +18 % (dont mesures compensatoires : 1 426 098,73 €)
subventions d'exploitation: 9 638 029,16 € +36 %
reprises de provisions + transfert de charges : 307 193,47 € +55 %
adhésions + dons : 12 401,50 € + 28 617,04 € (+ 339%)

Total des produits d'exploitation : 13 575 802,98 €





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Volet Exploitation

Charges d'exploitation :

Achat de marchandises : 9 612,47 €

Achats exploitation : 5 545 650,49 € +30 %

Impôts et taxes : 485 548,99 €

Salaires : 4 072 518,74 €

Charges sociales : 1 547 873,77 €

Amortissements : 205 261,50 €

Autres charges : 36 045,31 €

Total des charges d'exploitation : 11 903 363,64 €





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Volet Exploitation

Total des produits : 13 575 802,98 €

Total des charges : 11 903 363,64 €

Résultat d'exploitation : + 1 672 439,34 €





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Volet Financier

Total des produits : 9 281,63 €

Total des charges : 37 576,18 €

Résultat financier : - 28 294,55 €





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Volet Exceptionnel

Total des produits : 32 044,12 €

Total des charges : 20 375,15 €

Résultat exceptionnel : 11 668,97 €





Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Résultats de l'exercice 2022

Résultat d'exploitation : + 1 672 439,34 €

Résultat financier : - 28 294,55 €

Résultat exceptionnel : + 11 668,97 €

Impôts sur les bénéfices 2022 : 229 554 €

Résultat de l'exercice 2022 après impôts: 1 426 259,76 € à affecter par l'AG.





FINANCEMENTS PUBLICS

ASSOC CONSERVATOIRE DES ESPACES NAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

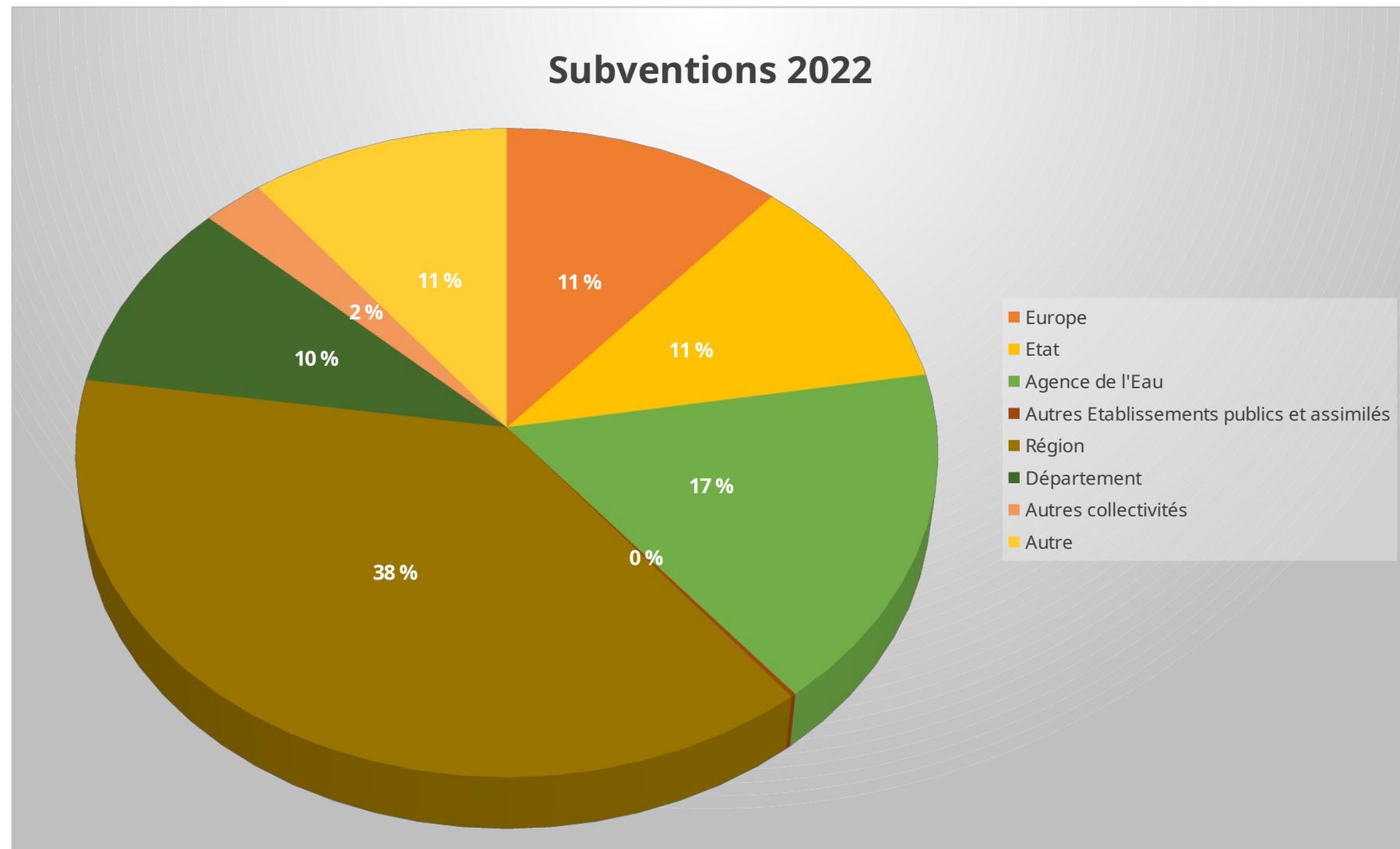
Financements publics	Union Européenne	Etat	Agences de l'eau	RNA	Autres	Total
Subventions d'exploitation	1 090 703	1 063 552	1 619 291	3 627 521	1 738 330	9 139 398
Subventions investissements frais terrains non différenciées					498 631	498 631
Subventions d'investissements	76 171	-4 373	61 512	2 508 029	55 438	2 696 778
TOTAL	1 166 875	1 059 180	1 680 803	6 135 550	2 292 400	12 334 808





Répartition des subventions par financeurs

Europe 11 %
État 11 %
Agences de l'eau 17 %
Région 38 %
Départements 10 %
Autres collectivités 2 %
Autre 11 %





**Assemblée générale ordinaire
1^{er} juillet 2023**

RAPPORT FINANCIER 2022

Vos questions ? ...





Votes :

- ✓ **Vote du rapport financier 2022**
- ✓ **Proposition d'affectation du résultat de 1 426 259,76 € au report à nouveau du bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine**

